RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de
la souveraineté alimentaire

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA)

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R 812-12 ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2021 portant nomination au conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole n° 17/2023 (consultation électronique des 13-14 avril 2023).

ARRÊTE

Article 1

Madame Nathalie DESSENS, professeur des universités, vice-présidente de la Commission recherche de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, est nommée membre du conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA), en remplacement de Mme Marie-Christine JAILLET.

Article 2

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 10 Mai 2023

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,



Benoît BONAIMÉ